

Réf: Dossier N° 076948

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE BOULANGERIE ET COMMERCE » en abrégé « IBC »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME
TRANCHE CARREFOUR BLUETOOTH., Lot 3701, Ilot 301

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 02/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE BOULANGERIE ET COMMERCE
» en abrégé « IBC »

Objet : BOULANGERIE,
DIVERS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:

L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES, L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITES DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX, LA PRISE EN LOCATON GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE, LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANCE OU DEVANT ETRE CREEE, ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME
TRANCHE CARREFOUR BLUETOOTH., Lot 3701, Ilot 301

Dirigeant(s) : M SANKARA ALEXIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00749 du 09/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04683/GTCA/RC/2022 du 09/02/2022

